



Association syndicale libre

Par **patrice56**, le **31/05/2014 à 19:19**

Bonjour,rnrnJe souhaite demander l'intégration d'une association syndicale libre, au sein d'une association loi 1901, est-ce possible ?rnrn[fluo]**Merci d'avance.**[/fluo] (obligatoire pour obtenir des réponses)

Par **moisse**, le **01/06/2014 à 09:26**

Bonjour,rnCela est possible si les statuts de l'association en question n'interdisent pas ou n'excluent pas ce genre d'adhérent.rnVous devrez avoir un mandat de l'ASL puisque vous devrez engager un budget (les cotisations).

Par **patrice56**, le **01/06/2014 à 20:00**

Bonjour, rnMerci pour votre réponse rapide. rnpatrice56